

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE DU 7 JUILLET 2020

L'an deux-mille-vingt, le sept juillet à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre, légalement convoqué le 22 juin 2020, s'est assemblé à la Mairie de Jouy-en-Josas, sous la Présidence de Monsieur Gilles CURTI, Président sortant, Maire-adjoint de la commune de Jouy-en-Josas.

Un petit moment convivial autour d'un petit déjeuner a précédé le début de la séance.

M. Gilles CURTI est ensuite procédé à l'examen à l'ordre du jour :

- Installation du nouveau Comité Syndical
- Election du président, de 2 vice-présidents, du secrétaire et de 4 assesseurs
- Indemnité de fonction du président et des vice-présidents
- Désignation d'un représentant au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB)
- Choix du logo de la Haute Vallée de la Bièvre

### **I. Objet : Installation du nouveau Comité Syndical**

M. Gilles CURTI ouvre la séance et procède à l'installation du Comité Syndical suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et 28 juin 2020. Il déclare installer dans leurs fonctions de délégués du SIAB :

#### **Commune de Bièvres**

2 délégués titulaires : Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Dan ATLAN

2 délégués suppléants : Marianne FERRY, Christelle de BEAUCORPS

#### **Commune de Buc**

2 délégués titulaires : Christian GASQ, Maguy RAGOT-VILLARD

2 délégués suppléants : Catherine LE DANTEC, Jean-Christophe HILAIRE

#### **Commune d'Igny**

2 délégués titulaires : Patricia LECLERCQ, Anne LAUNAY

2 délégués suppléants : Béatrice GREGOIRE, Marine METIVIER

**Commune de Jouy-en-Josas**

2 délégués titulaires : Gilles CURTI, Daniela ORTENZI-QUINT

2 délégués suppléants : Véronique AUMONT, Marie-Claude BOUGUET

**Commune de Les-Loges-en-Josas**

2 délégués titulaires : Odile CONROY, Jean-Côme RIVIERE

2 délégués suppléants : Lyse-Marie CLISSON, Valérie PETITBON

**Commune de Vauhallan**

2 délégués titulaires : Dominique DUMAS, Pascal NAWROCKI

2 délégués suppléants : Éric MORISSET, Sébastien VELUET

**Commune de Vélizy-Villacoublay**

2 délégués titulaires : Pascal THEVENOT, Nathalie BRAR-CHAUVEAU

2 délégués suppléants : Frédéric HUCHELOUP, Nathalie NORMAND

**Commune de Verrières-le-Buisson**

2 délégués titulaires : Karine CASAL dit ESTEBAN

2 délégués suppléants :

Les 3 délégués de la commune de Verrières-le-Buisson, pour laquelle les délégués seront nommés le 27 juillet 2020 seront installés lors du prochain comité.

M. Curti demande à M<sup>me</sup> Patricia LECLERC la doyenne d'âge, de bien vouloir prendre la présidence de séance.

M<sup>me</sup> Patricia LECLERC la doyenne d'âge fait l'appel de chaque délégué.

**12 délégués étaient présents :**

Commune	Délégué
<b>Bièvres</b>	- M <sup>me</sup> Anne PELLETIER-LE-BARBIER - Dan ATLAN
<b>Buc</b>	- M <sup>me</sup> Maguy RAGOT-VILLARD - M. Christian GASQ
<b>Igny</b>	- M <sup>me</sup> Patricia LECLERC - M <sup>me</sup> Anne LAUNAY
<b>Jouy-en-Josas</b>	- M. Gilles CURTI - M <sup>me</sup> Daniel ORTENZI-QUINT
<b>Les Loges-en-Josas</b>	
<b>Vauhallan</b>	- M. Pascal NAWROCKI - M <sup>me</sup> Dominique DUMAS
<b>Vélizy-Villacoublay</b>	- M. Frédéric HUCHELOUP
<b>Verrières-le-Buisson</b>	- M <sup>me</sup> Karine CASAL dit ESTEBAN 1er maire adjoint, représentant M. François-Guy TREBULLE Maire de la Commune de Verrières-le-Buisson

## **II. Objet : Election du président, de 2 vice-présidents, du secrétaire et de 4 assesseurs**

Monsieur le Président propose de voter à main levée. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

### **1. Election du Président**

M. Curti demande à M<sup>me</sup> Patricia LECLERC, la doyenne d'âge de bien vouloir procéder à l'élection du Président du SIAB.

Après appel à candidature, 1 délégué se porte candidat à la présidence du comité syndical : M. Gilles CURTI.

Après présentation du candidat, M<sup>me</sup> Patricia LECLERC procède à l'élection du Président.

M. Gilles CURTI ayant obtenu la majorité absolue avec 8 voix et aucune abstention est proclamé Président du syndicat et est immédiatement installé.

M<sup>me</sup> Patricia LECLERC cède la présidence de séance à M. Gilles CURTI élu président.

M. Curti présente **des éléments de son programme pour la mandature** :

1. Conforter le rôle du SIAB comme organe fédérateur des villes de la Haute Vallée de la Bièvre sur un projet de mise en valeur touristique et patrimoniale de la Haute Vallée de la Bièvre.
2. Développer une synergie autour des villes de la Haute Vallée de la Bièvre, dans le respect de nos statuts qui stipulent :
  - prendre toutes initiatives propres à entretenir et renforcer l'identité culturelle et environnementale de la Haute Vallée de la Bièvre sur le périmètre du Syndicat ;
  - toutes autres contributions qui pourraient lui être confiées par les communes intéressées après délibérations concordantes des conseils municipaux de ces communes.
3. Maintenir un entretien et une qualité paysagère de qualité sur le Domaine de Montéclin.
4. Proposer aux villes de Guyancourt, Versailles, Saclay, Massy, Châteaufort, Toussus-le-Noble, de se joindre au SIAB.
5. Installer une gouvernance partagée au sein de la conférence des maires de la vallée, ayant signée la charte d'adhésion à une politique commune de développement touristique de la vallée, avec mise en place d'une gouvernance tournante qui convoque et pilote les réunions de travail au cours desquelles sont partagées les actions à entreprendre.
6. Contribuer à renforcer les synergies entre la CAVGP et la CAPS concernant le

développement de l'attractivité de la Haute Vallée de la Bièvre.

7. Renforcer les synergies possibles entre les différents acteurs déjà présents sur la vallée (SIAVB, SIAB, SIAJV, AVB, etc...).

M. Gilles CURTI est réélu président à l'unanimité des membres présents. Gilles CURTI reprend la présidence de l'assemblée et propose de procéder à l'élection de 2 vice-présidents tels que les prévoient les statuts du syndicat.

## 2. Election du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Curti fait appel à candidature pour les postes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vice-président.

2 délégués se portent candidats pour le poste de 1<sup>er</sup> vice-président :

- M<sup>me</sup> Anne PELLETIER-LE BARBIER
- M<sup>me</sup> Maguy RAGOT-VILLARD

4 délégués se portent candidats pour le poste de 2<sup>ème</sup> vice-président :

- M<sup>me</sup> Patricia LECLERC
- M. Pascal NAWROCKI
- M<sup>me</sup> Maguy RAGOT-VILLARD
- M<sup>me</sup> Karine CASAL dit ESTEBAN

Après présentation de chacun des candidats, monsieur le président fait appel au vote.

M<sup>me</sup> Anne PELLETIER-LE-BARBIER ayant obtenu la majorité absolue avec 9 voix est proclamée 1<sup>ère</sup> vice-présidente et est immédiatement installée.

M. Pascal NAWROCKI ayant obtenu la majorité absolue avec 8 voix est proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président du syndicat et est immédiatement installé.

## 3. Election du secrétaire

M. Gilles Curti fait appel à candidature pour le poste de secrétaire.

1 délégué se porte candidat : M<sup>me</sup> Patricia LECLERC.

Après présentation du candidat, monsieur le président fait appel au vote.

M<sup>me</sup> Patricia LECLERC ayant obtenu la majorité absolue avec 12 voix est proclamée secrétaire du syndicat et est immédiatement installé.

## 4. Election des 4 assesseurs

Monsieur le Président fait appel à candidature pour les postes d'assesseurs.

3 délégués se portent candidats :

- M. Frédéric HUCHELOUP

- M<sup>me</sup> Karine CASAL DIT ESTEBAN
- M. Christian GASQ

Après présentation des candidats, Monsieur le président fait appel au vote.

M. Frédéric HUCHELOUP ayant obtenu la majorité absolue avec 12 voix est proclamé 1<sup>er</sup> assesseur du syndicat et est immédiatement installé.

M<sup>me</sup> Karine CASAL dit ESTEBAN ayant obtenu la majorité absolue avec 12 voix est proclamée 2<sup>ème</sup> assesseur du syndicat et est immédiatement installée.

M. Christian GASQ ayant obtenu la majorité absolue avec 12 voix est proclamé 3<sup>ème</sup> assesseur du syndicat et est immédiatement installé.

Le 4<sup>ème</sup> assesseur qui représentera la commune de Les Loges-en-Josas sera élu lors du prochain comité, celle-ci étant non représentée lors de la séance du 7 juillet 2020.

### Bureau syndical

Poste	Nom	Commune
<b>Président</b>	Gilles CURTI	Jouy-en-Josas
<b>1<sup>ère</sup> vice-présidente</b>	Anne PELLETIER-LE-BARBIER	Bièvres
<b>2<sup>ème</sup> vice-président</b>	Pascal NAWROCKI	Vauhallan
<b>Secrétaire</b>	Patricia LECLERC	Igny
<b>1<sup>er</sup> assesseur</b>	M. Frédéric HUCHELOUP	Vélizy-Villacoublay
<b>2<sup>ème</sup> assesseur</b>	Karine CASAL dit ESTEBAN	Verrières-le-Buisson
<b>3<sup>ème</sup> assesseur</b>	Christian GASQ	Buc
<b>4<sup>ème</sup> assesseur</b>		Les Loges-en-Josas

#### 5. **Objet : Indemnité de fonction du président et des vice-présidents**

Le président propose de remettre la décision au prochain comité après avoir fait une projection financière des frais de fonctionnement du SIAB dans sa nouvelle configuration. (poursuite de la collaboration avec madame Marguerita El Khoury)  
La décision sera prise lors du prochain comité.

#### 6. **Objet : Désignation d'un représentant au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB)**

Certains membres du nouveau comité syndical proposent le retrait du SIAB du comité syndical du SMBVB.  
La décision sera prise lors du prochain comité.

## 7. **Objet : Choix du logo de la Haute Vallée de la Bièvre**

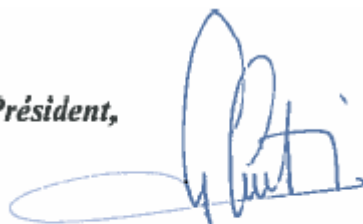
A la fin de la séance, sont présentés aux membres du comité syndical les 3 logos proposés par le graphiste Jean-Marie NOËL de l'agence Noël.

**Logo retenu** : n°1 avec deux remarques :

1. Voir possibilité d'utiliser le graphisme et/ou les couleurs du logo n°2 pour les mots « Haute Vallée de la Bièvre ».
2. Veiller à ce que les couleurs du logo ressortent bien.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00**

*Le Président,*



**Gilles CURTI**  
**Maire adjoint Jouy en-Josas**